

## MRC AVIGNON

### AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Avignon.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le 28 août 2018, le conseil des maires a adopté le projet de règlement # 2018-004-P visant la modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC Avignon.
- 2) Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 9 octobre 2018 au centre polyvalent de Pointe-à-la-Croix (42, rue Lasalle) à 19 h 30.

Au cours de cette assemblée, une commission expliquera et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer.

- 3) La modification a pour objet l'inclusion de la caractérisation de la zone agricole de la MRC Avignon.
- 4) Le projet de règlement est joint au présent avis public.

Donné à St-Omer le dixième (10<sup>e</sup>) jour de septembre de l'an deux mil dix-huit (10-09-2018).



---

Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
et aménagiste



**Résolution numéro CM-2018-08-28-495 concernant l'adoption du projet de règlement numéro 2018-004-P modifiant le schéma d'aménagement et de développement relativement à l'inclusion de la caractérisation de la zone agricole**

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de modifier le schéma d'aménagement et de développement relativement à l'inclusion de la caractérisation de la zone agricole;

CONSIDÉRANT le règlement de contrôle intérimaire # 2008-004-R relatif à l'implantation d'usages dans la zone agricole de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les articles pertinents de la L.A.U. (L.R.Q., c. A-19.1);

**EN CONSÉQUENCE**

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé                      CM-2018-08-28-495  
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon, par la présente résolution, adopte :

- 1) Le projet de règlement numéro 2018-004-P modifiant le schéma d'aménagement et de développement relativement à l'inclusion de la caractérisation de la zone agricole;
- 2) Le document complémentaire qui indique la nature des modifications à apporter au plan et aux règlements d'urbanisme d'une municipalité.

**ORIGINAUX :**

**Ministre MAMOT  
Municipalités locales  
MRC adjacentes**

◆ Livre des règlements

Le préfet suppléant,

Bruce Wafer

Le directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste,

Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., p.m.a.



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

**Projet de règlement numéro 2018-004-P modifiant le schéma d'aménagement et de développement relativement à l'inclusion de la caractérisation de la zone agricole**

CONSIDÉRANT la résolution numéro CM-2018-08-28-495 adoptant le présent projet de règlement numéro 2018-004-P qui ordonne et décrète ce qui suit :

**Article 1 : Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent projet de règlement.

**Article 2 : Justification**

La justification à la base de la modification est l'harmonisation d'outils d'aménagement du territoire de la MRC Avignon.

**Article 3 : Localisation**

Le secteur visé est identifié sur la cartographie en annexe.

**Article 4 : Entrée en vigueur**

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ORIGINAUX :**

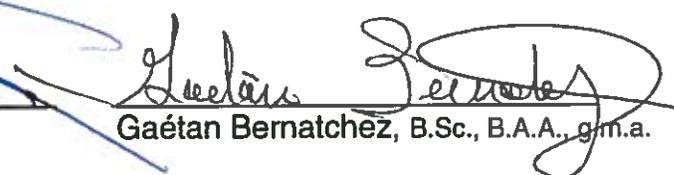
**Ministre MAMOT  
Municipalités locales  
MRC adjacentes**

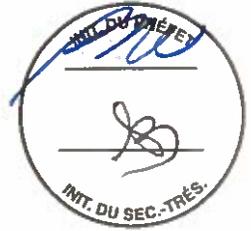
**◆ Livre des règlements**

Le préfet suppléant,

Le directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste,

  
Bruce Wafer

  
Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a.



**Document qui indique la nature des modifications à apporter au plan et aux règlements d'urbanisme d'une municipalité**

CONSIDÉRANT la résolution numéro CM-2018-08-28-495 adoptant le présent projet de règlement numéro 2018-004-P qui ordonne et décrète ce qui suit :

**Modifications à apporter au plan et aux règlements d'urbanisme d'une municipalité**

1. Aucun règlement de concordance n'est requis en raison de l'existence du RCI # 2008-004-R.
2. Le secteur visé est identifié sur la cartographie en annexe.

**ORIGINAUX :**

**Ministre MAMOT  
Municipalités locales  
MRC adjacentes**

◆ **Livre des règlements**

Le préfet suppléant,

Le directeur général et secrétaire-trésorier et aménagiste,

**Bruce Wafer**

**Gaétan Bernatchez, B.Sc., B.A.A., g.m.a**

**Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole**

**Secteur Ouest**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole dévitalisé
-  Îlot déstructuré (type 1)
-  Îlot déstructuré sans morcellement détachable (type 2)

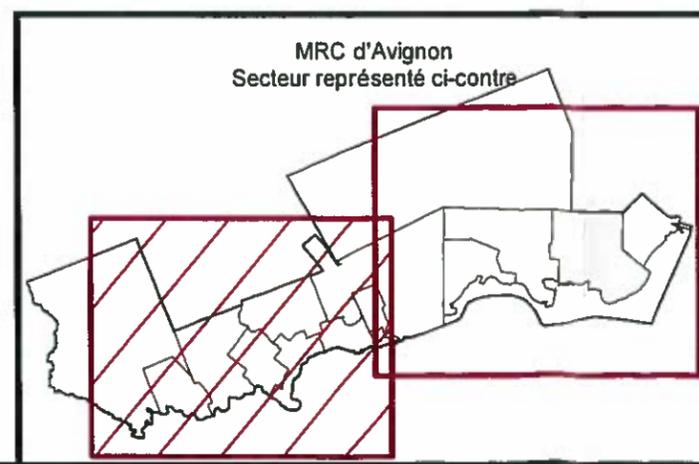
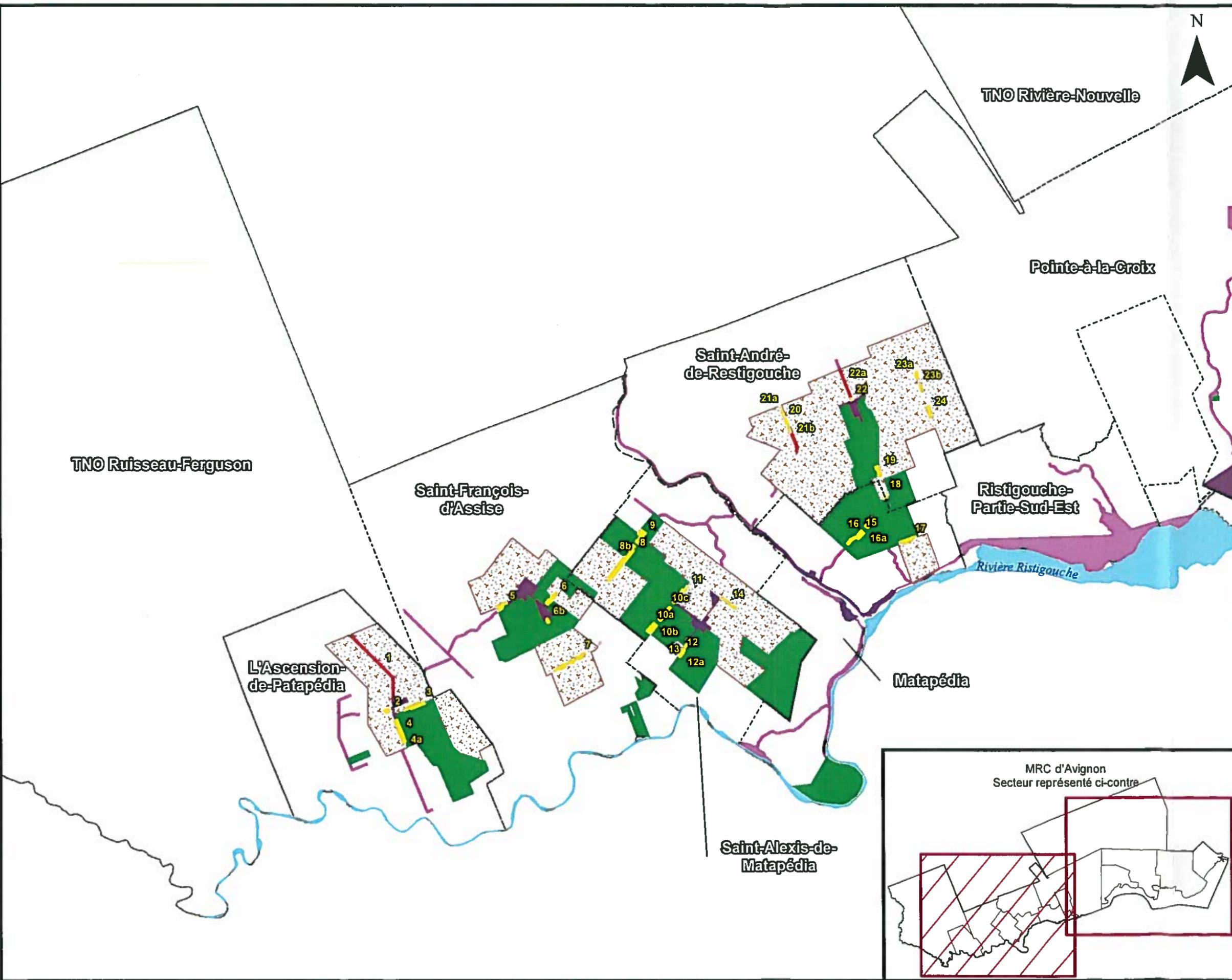
**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine
-  Zone rurale

-  Municipalité



- Notes :
- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;
  - Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CTPAQ.
  - Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.





**Projet de règlement numéro 2018-004-P**  
**modifiant le schéma d'aménagement et**  
**de développement de la MRC d'Avignon**  
**relativement à l'inclusion de la**  
**caractérisation de la zone agricole**

**Secteur Est**

TNO Rivière-Nouvelle

Nouvelle

Carleton-sur-Mer

María

Escuminac

Pointe-à-la-Croix

Baie des Chaleurs

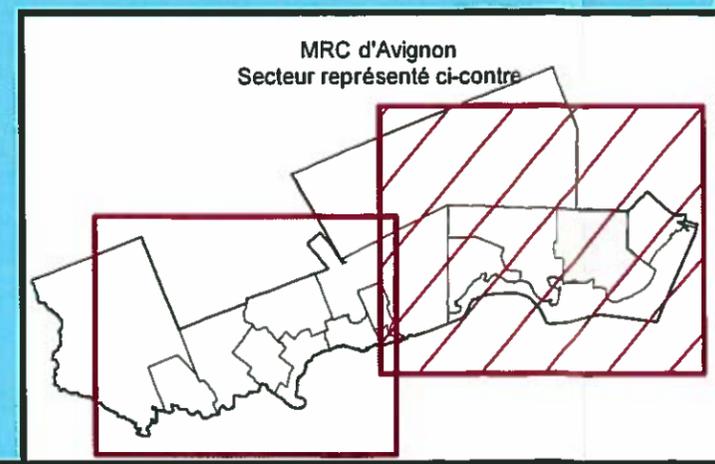
- Caractérisation agricole**
-  Agricole dynamique
  -  Agricole agroforestier
  -  Îlot déstructuré (type 1)

- Zones urbaines**
-  Périmètre d'urbanisation
  -  Zone périurbaine

-  Municipalité



- Notes :**
- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;
  - Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CTPAQ.
  - Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Projet de règlement numéro 2018-004-P modifiant le schéma d'aménagement  
et de développement de la MRC d'Avignon relativement à l'inclusion  
de la caractérisation de la zone agricole  
L'Ascension-de-Patapédia



Caractérisation agricole

-  Agricole dynamique
-  Agricole dévitalisé
-  îlot déstructuré (type 1)
-  îlot déstructuré sans morcellement détachable (type 2)

 Limite de lot, matrice numérisée

Réseau routier

-  Route collectrice
-  Autre

Zones urbaines

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine
-  Zone rurale
-  Municipalité

Notes :

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CPTAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole

Saint-François-d'Assise

Caractérisation agricole

-  Agricole dynamique
-  Agricole dévitalisé
-  Îlot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot, matrice numérisée

Zones urbaines

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine
-  Zone rurale

Réseau routier

-  Route collectrice
-  Autre

-  Municipalité



Notes :

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CTPAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomatic 2018-08-21

**Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole**

**Saint-Alexis-de-Matapédia**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole dévitalisé
-  Îlot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot, matrice numérisée

**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine
-  Zone rurale

**Réseau routier**

-  Route 132
-  Route collectrice
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



**Notes :**  
 - Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

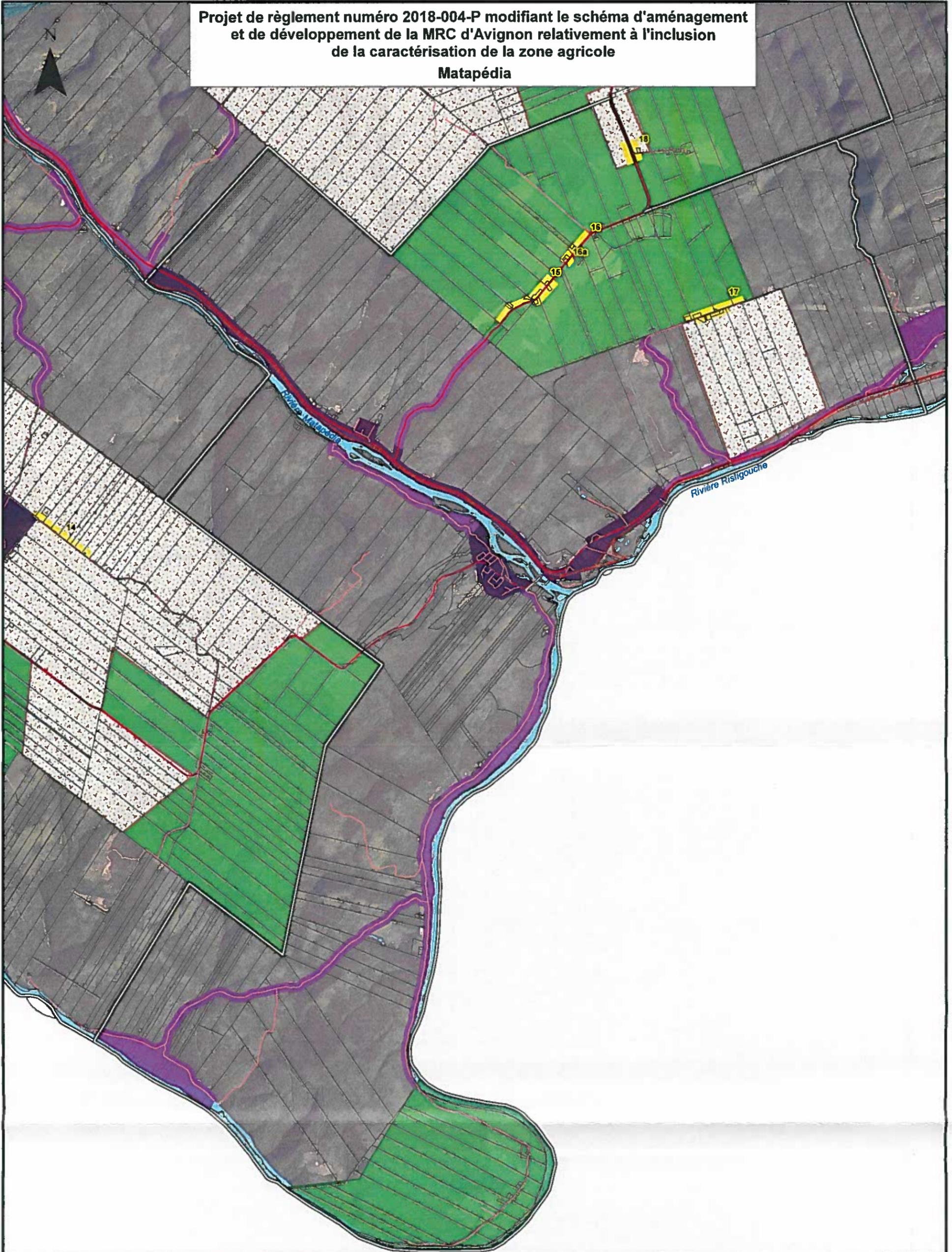
- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CTPAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomaticque 2018-08-21

**Projet de règlement numéro 2018-004-P modifiant le schéma d'aménagement  
et de développement de la MRC d'Avignon relativement à l'inclusion  
de la caractérisation de la zone agricole  
Matapédia**



**Caractérisation agricole**

- Agricole dynamique
- Agricole dévitalisé
- îlot déstructuré (type 1)
- Limite de lot, matrice numérisée

**Réseau routier**

- Route 132
- Route collectrice
- Autre
- Voie ferrée

**Zones urbaines**

- Périmètre d'urbanisation
- Zone périurbaine
- Municipalité

**Notes :**

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CPTAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



N

**Projet de règlement numéro 2018-004-P**  
**modifiant le schéma d'aménagement et**  
**de développement de la MRC d'Avignon**  
**relativement à l'inclusion de la**  
**caractérisation de la zone agricole**

**Saint-André-de-Restigouche**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole dévitalisé
-  Îlot déstructuré (type 1)
-  Îlot déstructuré sans morcellement détachable (type 2)

-  Limite de lot, matrice numérisée

**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine

**Réseau routier**

-  Route 132
-  Route collectrice
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



Notes :

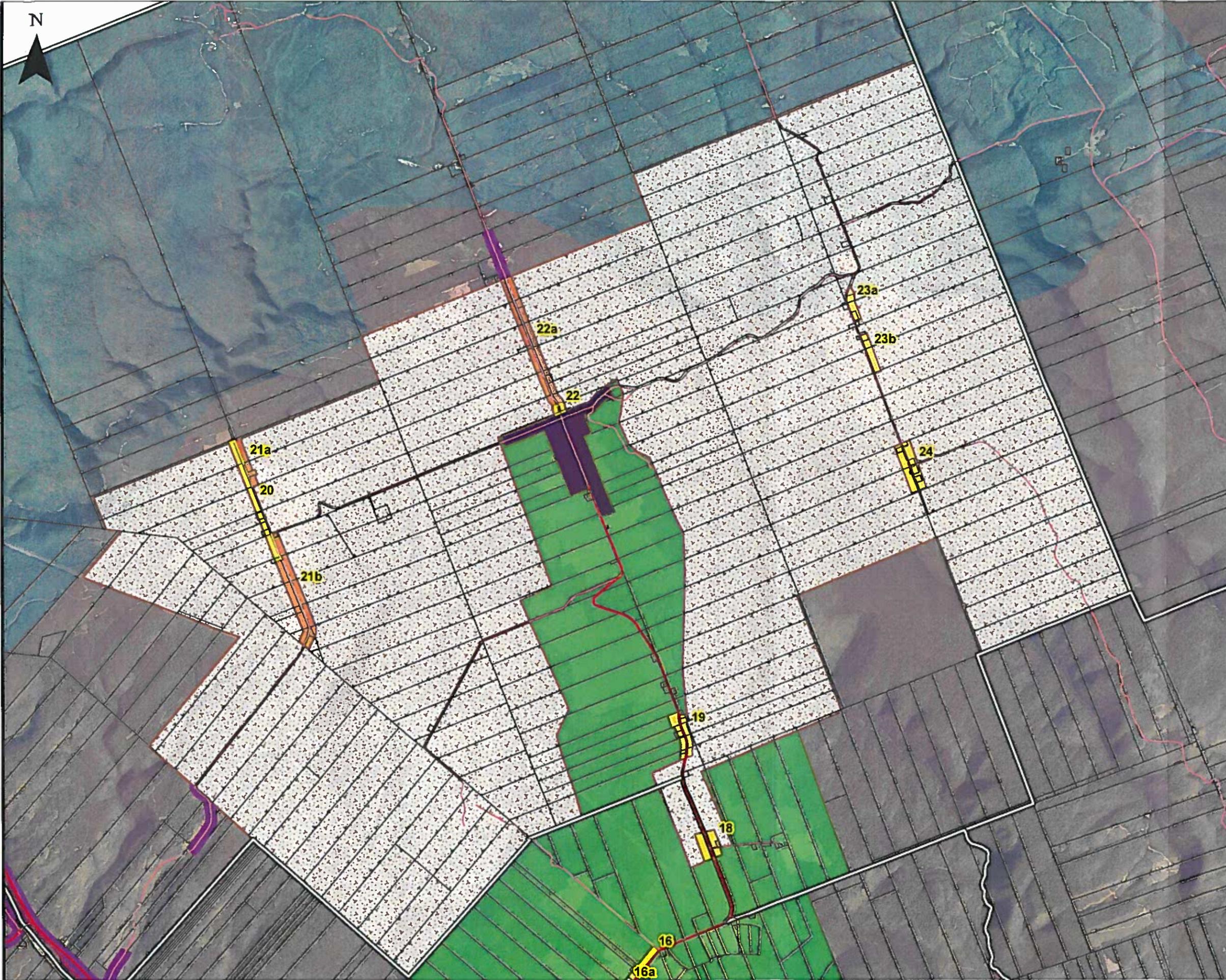
- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CTPAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
 géomaticque 2018-08-21



**Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole**

**Escuminac**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole agroforestier
-  Ilot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot, matrice numérisée

**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine

**Réseau routier**

-  Route 132
-  Route collectrice
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



Notes :

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CPTAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomatic 2018-08-21

**Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole**

**Nouvelle**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole agroforestier
-  Îlot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot, matrice numérisée

**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation
-  Zone périurbaine

**Réseau routier**

-  Route 132
-  Route collectrice
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



**Notes :**

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CPTAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomaticque 2018-08-21



Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole

Carleton-sur-Mer, secteur St-Omer

Caractérisation agricole

-  Agricole dynamique
-  Agricole agroforestier
-  Îlot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot,  
matrice numérisée

Zones urbaines

-  Périmètre d'urbanisation

Réseau routier

-  Route 132
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



Notes :

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CPTAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CPTAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomatique 2018-08-21

**Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole**

**Carleton-sur-Mer, secteur Carleton**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole agroforestier
-  Îlot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot,  
matrice numérisée

**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation

**Réseau routier**

-  Route 132
-  Route collectrice
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



**Notes :**  
- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CPTAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomatic 2018-08-21



**Projet de règlement numéro 2018-004-P  
modifiant le schéma d'aménagement et  
de développement de la MRC d'Avignon  
relativement à l'inclusion de la  
caractérisation de la zone agricole**

**Maria**

**Caractérisation agricole**

-  Agricole dynamique
-  Agricole agroforestier
-  Îlot déstructuré (type 1)

-  Limite de lot,  
matrice numérisée

**Zones urbaines**

-  Périmètre d'urbanisation

**Réseau routier**

-  Route 132
-  Route collectrice
-  Autre
-  Voie ferrée

-  Municipalité



Notes :

- Les différents milieux agricoles peuvent avoir fait l'objet de décisions de la CTPAQ qui portent sur des usages non mentionnés dans le RCI, par exemple une autorisation à des fins autres;

- Cette carte n'est qu'un aide visuel. Veuillez consulter le document du règlement qu'elle touche ainsi que les décisions de la CTPAQ.

- Prise hors du contexte pour lequel elle a été conçue, cette carte n'a aucune valeur.



Guillaume Allard Therrien,  
géomatique 2018-08-21

